

Finistère à Gauche Finistère pour Tous

<http://finistereagauche.blogspot.com/>

*La Lettre du Groupe Socialiste et Républicain
Du Conseil Général du Finistère*

Décembre 2010 N°19

E D I T O



Au nom du **Groupe "Finistère à gauche, Finistère pour tous"**, je vous souhaite une belle et heureuse année 2011. Qu'elle vous apporte, ainsi qu'à vos proches, santé et bonheur.

2011 sera une année difficile pour les Conseils généraux. En effet, dès 2011, la taxe professionnelle, la taxe d'habitation, la taxe foncière non bâtie, sont remplacées par une dotation de l'Etat, limitant ainsi la marge d'autonomie du Département. A cela s'ajoute le gel des dotations de l'Etat pour une durée de 3 ans, alors que celles-ci, loin de constituer un acte de générosité de l'Etat, ne sont en réalité que le remboursement d'un dû.

Or, nous avons des obligations de solidarité en faveur des personnes âgées, avec l'APA, des personnes handicapées, avec la PCH, et des personnes en insertion, avec le RSA. Ces dépenses représentent à elles seules 60% de notre budget de fonctionnement. Et elles continueront de progresser.

Malgré cela, nous avons adopté des **orientations budgétaires pour 2011** en faveur d'un Finistère solidaire et durable, dynamique et attractif, en faveur d'un territoire qui contribue à l'épanouissement de tous.

Nous respecterons nos engagements. Nous continuerons d'investir pour notre territoire, nous limiterons le recours à l'emprunt ainsi qu'à la fiscalité sur la taxe foncière bâtie.

Autant de défis que nous entendons bien relever.

Bien cordialement,

Didier LE GAC
*Président du Groupe
« Finistère à gauche
Finistère pour tous »*

Une Politique... Des Politiques... Pour Tous

Focus Sur...

*Des réunions sur les
Orientations budgétaires
2011*



Pierre Maille, Président du Conseil général du Finistère et **Roger Mellouët**, Président de la commission Finances et Evaluation, en présence de conseillers généraux, ont animé courant décembre des réunions portant sur les débats d'orientation budgétaire.

L'augmentation des dépenses de solidarité, les effets de la réforme de la fiscalité directe locale et le gel des dotations, engendrent des difficultés financières réelles contraignant les Conseils généraux à diminuer certains budgets.

Destinées aux élus locaux, mais aussi aux partenaires sociaux, économiques, culturels et associatifs, ces réunions avaient pour objectif d'apporter un éclairage sur la situation actuelle et de répondre aux interrogations de chacun.

Au vu de la très forte participation à ces réunions, cet exercice de démocratie participative apparaît comme judicieux pour toutes collectivités souhaitant faire preuve de vérité auprès des citoyens. **Il permet à chacun de prendre la mesure des réalités financières actuelles et d'en comprendre les difficultés pour le Conseil général du Finistère.**

Malgré les difficultés, le Conseil général reste présent auprès des Finistériens en consacrant plus de 60% du budget à l'action sociale, en soutenant le développement économique des entreprises et en participant à l'éducation des jeunes, l'enseignement supérieur et la recherche et en accompagnant également les associations départementales.



Orientations Budgétaires pour 2011

Retour sur la Séance plénière du 9 décembre 2010

Pierre Maille, Président du Conseil général du Finistère a, après avoir rappelé le contexte difficile des finances publiques, les conséquences des réformes territoriale et fiscale et l'accroissement des dépenses de solidarité, fait part à l'Assemblée des orientations budgétaires du Département pour 2011.

Extraits :

L'équilibre du budget 2010 a été difficile à réaliser. Nous avons conservé un niveau élevé d'investissement, volonté à la fois de poursuivre l'équipement de notre département, avec quelques opérations remarquables, un collège nouveau à Plabennec, des investissements forts dans les collèges, le Pont de Térénez, ... mais aussi la volonté de soutenir une économie en difficulté, comme nous l'avons déjà fait en 2009 avec notre engagement dans le plan de relance.

Nous avons emprunté 60 millions d'euros, tout en maintenant un endettement faible en comparaison des départements de taille comparable, mais en interrompant le mouvement de désendettement engagé depuis 1998.

Nous avons maintenu nos politiques de solidarité, poursuivi la mise en oeuvre des engagements pris dans nos divers schémas et avons engagé des révisions de nos interventions en matière sportive, culturelle, éducative. A destination des communes et intercommunalités, les contrats des territoires deviennent le cadre reconnu de politiques pluriannuelles, définies à partir des enjeux identifiés et partagés en commun.

Nous avons commencé le travail préparatoire au budget 2011 plus tôt, de façon à anticiper avec nos partenaires, si nécessaire, les évolutions qui pouvaient les toucher.

Les orientations sur lesquelles sera construit le budget, sont les suivantes :

- Construire un budget sincère et évaluer le plus précisément les dépenses de solidarité (allocations APA, PCH, RSA, politiques de l'enfance, schémas...).
- Respecter les engagements pris (schémas, contrats de territoire, Contrat de Projets Etat-Région...)
- Identifier les recettes.
- En déduire les ressources disponibles et l'effort à porter sur les autres politiques.
- Emprunter au maximum 60 millions d'euros
- Limiter l'appel à la fiscalité sur la taxe foncière bâtie.

Les priorités sont déterminées par le projet stratégique 2010 – 2014 adopté en juillet 2010.

- Faire des dynamiques démographiques un atout pour le Finistère.
- Faire de l'aménagement un vecteur de solidarités, sociale, territoriale et économique.
- Agir pour un développement au service des hommes et des territoires.
- Favoriser l'épanouissement de tous les Finistériens.
- Faire face aux enjeux écologiques et garantir la pérennité du patrimoine naturel finistérien.
- Agir pour un service public départemental de qualité.



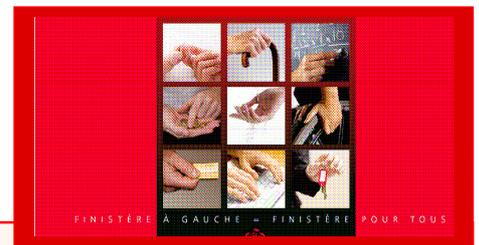
Chantal Simon-Guillou, 1^{ère} Vice-Présidente, a fait un point sur l'objectif «Faire de l'aménagement un vecteur de solidarité sociale, territoriale, économique» du projet stratégique adopté le 5 juillet dernier. Elle a rappelé les projets prioritaires :

- * Le logement et en particulier le souci de donner à tous des logements décents, économes en énergie, intégrés dans un environnement de qualité, le logement de jeunes ou la rénovation de logements anciens en centre bourg.
- * Les déplacements, avec la nouvelle offre de transport du Département mais surtout la connexion entre le réseau départemental et les besoins du territoire, sans oublier la nécessaire évolution des pratiques de déplacements : covoiturage, schéma vélo, partage de l'information entre voyageurs...
- * L'équipement des territoires avec le soutien aux équipements structurants qu'ils soient à dominante sportive ou culturelle.
- * L'eau pour le département est un enjeu majeur. La solidarité entre les territoires est nécessaire.
- * La couverture en haut-débit de l'ensemble du département.
- * Le Pont de Térénez.
- * La continuité territoriale avec les îles, avec notamment un nouveau navire pour Molène et Ouessant.



Michaël Quernez, Vice-Président, en charge de l'Insertion et de l'Economie, a évoqué les projets importants que le Conseil général va soutenir en 2011 et les années à venir en matière économique.

- * Le projet Bretagne à Grande Vitesse. 104 millions d'euros.
 - * Le projet haut-débit. 23 millions d'euros.
 - * Les projets d'infrastructures portuaires. Les travaux sur l'île de Sein (1,2 million d'euros). Le Quai Klébert à Camaret (600 000 euros de subventions). Le désenvasement des ports de Concarneau (1,2 million d'euros), de Loctudy-Lesconil (4,5 millions d'euros).
 - * Les projets de développement du nautisme. Les travaux au port de Roscoff (8,4 millions d'euros dont 4,3 millions d'euros pour le développement du port de plaisance).
 - * Les aides directes aux entreprises, aux structures qui accompagnent leur développement - Chambres consulaires, technopoles, centres techniques -, les aides aux projets des pôles de compétitivités, seront maintenues.
 - * Le soutien à l'enseignement supérieur et à la recherche.
- L'accompagnement à l'agriculture et à la pêche, piliers de notre économie finistérienne.



Concevoir des équipements et des bâtiments durables

Obligations et recommandations du Conseil général

Des équipements et bâtiments au cœur du développement durable des territoires

Initiée en 2008, la démarche visant à conditionner les aides du Conseil général à des critères environnementaux s'est poursuivie tout au long de l'année 2009, grâce à un groupe de travail dédié, et dans le cadre d'une concertation permanente avec les associations d'élus du Finistère. Répondant à un double objectif de sensibilisation des partenaires et de mise en place d'obligations à remplir pour bénéficier des subventions départementales, elle a trouvé son aboutissement en début d'année. Un guide – disponible sur le site internet <http://www.cg29.fr> – sera joint à toute demande de subventions et distribué auprès des élus finistériens, car il n'est de développement durable réussi que s'il est partagé par tous. Cette publication nous permet de partager l'information avec tous les acteurs locaux, et de rendre compréhensibles les nouveaux dispositifs.

La prise en compte des critères environnementaux dans les aides au bâti constitue un levier important dans nos politiques de soutien aux nombreux projets de construction ou de rénovation du département, et s'effectue en étroite relation avec la gestion de notre propre patrimoine bâti, afin que les préconisations soient effectivement mises en œuvre par le Conseil général lui-même. De telles évolutions demandent du temps, et nous avons donc engagé cette démarche dans une double logique : proposer des préconisations pour inciter les partenaires à s'engager dans cette voie du bâti écologique, ceci répondant à une volonté de sensibilisation et, de manière plus contraignante introduire des critères de financement (thermo-conditionnalité). C'est seulement ainsi que nous éviterons l'écueil consistant à co-financer des ouvrages qui seraient en contradiction avec les engagements du Conseil général et les objectifs opérationnels de notre Agenda 21. Dans un avenir proche, nous espérons pouvoir transformer les préconisations en critères d'éligibilité et pour répondre de manière cohérente aux trois piliers du développement durable, intégrer la dimension sociale, par exemple au travers de la clause sociale dans les modalités d'exécution des marchés publics.

C'est donc un effort collectif qui s'ouvre à nous, pour que le développement durable soit partagé et présent au cœur de nos territoires. Je souhaite à tous les décideurs publics de notre département beaucoup de projets qui répondront aux enjeux globaux du développement, de l'environnement et du progrès social, en déclinant des actions locales au service des Finistériens.

Pierre Maille

Président du Conseil général du Finistère

En Bref

L'inauguration du Collège Nelson Mandela à Plabennec



Pierre Maille, Président du Conseil général du Finistère, **Joëlle Huon**, Présidente de la Commission enfance-jeunesse, **Raynald Tanter**, Conseiller général délégué au suivi du Patrimoine Immobilier des collèges, en présence des conseillers généraux, **Chantal Simon-Guillou**, **Gilbert Monfort**, **Didier Le Gac**, **André Le Gac**, **Jean-Luc Fichet** et **Claude Guiavarc'h**, ont, samedi 11 décembre, inauguré le nouveau collège Nelson Mandela de Plabennec, résultat d'une étroite collaboration menée entre le Conseil général et la commune de Plabennec.

Avec 5505m² de surface, 24 salles de cours et une capacité d'accueil de 450 élèves, ce 63^{ème} collège public a été, pour le Conseil général, l'événement marquant de la rentrée scolaire 2010-2011.

Accordant une grande place à la formation, les actions mises en œuvre par le Conseil général visent à offrir des collèges agréables, accueillants, bien équipés et une restauration qualité, autant d'objectifs retenus pour la construction du Collège Nelson Mandela.

Soucieux de favoriser l'accessibilité des collèges à tout type de handicap, le nouvel établissement a été conçu de plain-pied et la signalétique traduite en braille afin de faciliter les déplacements des déficients visuels.

Le montant apporté par le Conseil général pour la réalisation de ce nouveau collège est de 15,4 millions d'euros, un budget qui s'inscrit dans le cadre du schéma pluriannuel des travaux dans les collèges (2006-2011).

L'Humeur



66 000 postes en moins : c'est la saignée opérée par le gouvernement depuis 2007 dans l'Education nationale. La nouvelle réduction pour 2011 – 16 000 postes – n'est pas acceptable, à l'heure où la qualité du système éducatif français est dépréciée dans les enquêtes internationales, à l'heure où la proportion des élèves en graves difficultés de lecture et en mathématiques augmente, à l'heure où près de 150 000 jeunes par an sortent du système scolaire sans qualification ni diplômes.

Alors que près de 60 000 élèves supplémentaires sont attendus cette année, le nombre d'élèves par classe va augmenter pour la première fois. C'est particulièrement grave dans l'enseignement primaire, déjà parent pauvre de notre système scolaire : la France y consacre 15% de moyens en moins que la moyenne des pays de l'OCDE, alors que l'on sait que c'est là qu'il faut agir pour lutter contre l'échec et réduire les inégalités.

La scolarisation des moins de trois ans, comme l'aide spécialisée aux élèves en difficultés sont affectées par cette politique à courte vue qui sacrifie l'avenir de nos enfants sur l'autel des économies budgétaires.

Nous, élus socialistes et républicains, nous pensons qu'il faut préserver la scolarisation précoce, offrir les moyens adéquats au primaire, passer aux cinq jours éducatifs, transformer le collège pour la réussite de tous, améliorer l'enseignement prioritaire, mettre en place une nouvelle carte scolaire, et réussir ce projet en passant un nouveau contrat avec les enseignants.

Nous sommes fiers d'être élus d'une collectivité qui, elle, consacre des moyens conséquents pour l'éducation des jeunes Finistériens. Nous estimons que l'éducation et la formation constituent des enjeux importants, qu'elles participent à l'épanouissement de la jeunesse et à sa réussite. Nous entendons donc continuer à favoriser l'égalité des chances et réduire les inégalités sociales devant la réussite scolaire.

Les élu(e)s du Groupe « Finistère à gauche, Finistère pour tous »

Pierre MAILLE, Daniel ABIVEN, Yvon ABIVEN, Patricia ADAM, Yvon BERTHOU, Maryvonne BLONDIN, Nathalie CONAN-MATHIEU, Daniel CREOFF, Joël DERRIEN, Jacqueline DONVAL, Marie-Isabelle DOUSSAL, Jacques EDERN, Francis ESTRABAUD, Richard FERRAND, Jean-Luc FICHET, Jean-Paul GLEMAREC, Claude GUIAVARC'H, Joëlle HUON, Armelle HURUGUEN, Claude JAFFRE, Georges KERGONNA, Marie France LE BOULCH, Yvon LE BRIS, André LE GAC, Didier LE GAC, Annick LE LOCH, Jean-Paul LE ROUX, Pascale MAHE, François MARC, Roger MELLOUET, Yves MENESGUEN, Gilbert MONFORT, Jean-Luc POLARD, Michaël QUERNEZ, François RIOU, Réza SALAMI, Nathalie SARRABEZOLLES, Chantal SIMON-GUILLOU, Raynald TANTER, Dominique TRETOUT.

Contacts

Directeur de la Publication : Didier Le Gac

Conception : Karine Nerzic-Briant

Impression : Presses Associatives du Finistère, Brest

Groupe Finistère à Gauche, Finistère pour Tous

Conseil Général du Finistère

32 boulevard Dupleix

29196 Quimper Cedex

Tel : 02 98 76 60 32

Toute l'actualité du Groupe sur le Blog

<http://finistereagauche.blogspot.com/>

